

Communiqué de presse

Talence renforce son engagement collectif pour la sécurité et la prévention de la délinquance

Le mercredi 3 juillet 2025, la séance plénière du Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Talence.

Présidée par Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence, en présence de Monsieur le Procureur de la République, de Madame Sandrine Muzotte, directrice de cabinet adjointe du Préfet de la Gironde, ainsi que de la Police nationale et de l'ensemble des partenaires locaux (bailleurs, professionnels, acteurs associatifs et société de transport, cette rencontre annuelle demeure un temps fort pour la gouvernance locale en matière de sécurité.

Cette séance a permis de dresser le bilan des actions menées et de valider collectivement la stratégie municipale pour les quatre prochaines années. En ouvrant la réunion, Emmanuel Sallaberry a rappelé le rôle central de la Ville dans la coordination d'une politique partenariale ambitieuse : « *La réponse à la délinquance ne peut être que collective* », a-t-il souligné, saluant l'implication des acteurs associatifs, éducatifs, institutionnels et des services municipaux, notamment au sein des groupes de travail du CLSPD. Monsieur le Procureur de la République a réaffirmé quant à lui l'importance du partenariat entre la Ville et la Justice, notamment pour lutter contre le trafic de stupéfiants et la délinquance visant les personnes vulnérables.

En 2025, la Ville a concrétisé le doublement des effectifs de sa police municipale, désormais présente de 7h30 à 1h du matin, six jours sur sept. Cette organisation renouvelée permet une proximité renforcée avec les habitants. Des efforts importants ont été engagés contre le trafic de stupéfiants, la délinquance routière et les atteintes au cadre de vie, avec des résultats encourageants, notamment une baisse notable des cambriolages cette année.

Fruit d'un travail collectif avec tous les acteurs du territoire, la nouvelle stratégie territoriale 2025-2029 s'articule autour de trois axes prioritaires : préserver la tranquillité publique, renforcer la prévention auprès des jeunes et accompagner les publics vulnérables. Véritable feuille de route, ce document fixe des objectifs opérationnels précis déclinés en 16 fiches actions thématiques.

Par ailleurs, Talence fait partie des 15 collectivités françaises lauréates de l'appel à projets de la MILDECA pour prévenir l'implication des jeunes dans les trafics de stupéfiants. Dotée d'un soutien de 60 000 euros sur trois ans, la Ville pourra déployer des actions ciblées, co-construites avec les services municipaux, les centres sociaux, les bailleurs et l'association de prévention spécialisée. L'objectif : réduire l'attractivité des trafics auprès des jeunes grâce à une intervention globale auprès d'eux et de leurs familles.

Un cap clair pour une ville résolument engagée

Avec cette séance plénière, Talence réaffirme sa détermination à construire une sécurité partagée et durable. En misant sur la prévention, la coopération et la proximité, la Ville entend poursuivre une réponse locale cohérente, humaine et efficace, au service de tous les Talençais.